

# Introduction

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) considère que les espèces exotiques envahissantes (EEE) représentent une cause majeure de perte de biodiversité dans le monde. Ces espèces dégradent les écosystèmes, perturbent les activités anthropiques et peuvent présenter des risques sanitaires. Par exemple, les développements très denses de plantes des berges comme les renouées (*Reynoutria sp*) ou de plantes amphibies comme les jussies (*Ludwigia sp*) peuvent gêner, selon les situations, la plupart des usages des milieux aquatiques. L'écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*) modifie profondément le fonctionnement des milieux qu'elle colonise en exerçant une forte prédation sur la végétation aquatiques et la benthofaune. Les accumulations de moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) peuvent obstruer les installations anthropiques et notamment les circuits de refroidissement des centrales de production électrique. Enfin, d'autres espèces peuvent propager des maladies. C'est par exemple le cas du rat musqué (*Ondatra zibethicus*) pouvant contaminer les eaux via des bactéries leptospires, présentes dans ses urines, et qui provoquent, chez l'Homme, la leptospirose, maladie très dangereuse, parfois mortelle.

Depuis quelques décennies, la croissance permanente des impacts de ces espèces ont amené les gestionnaires des milieux naturels à réagir de plus en plus pour tenter de réguler leurs développements et une conscience collective sur cette problématique est en train d'émerger. Les connaissances acquises montrent qu'il est difficile d'éradiquer une espèce une fois sa prolifération commencée et que seule la rapidité des interventions dès la découverte d'une nouvelle espèce peut laisser espérer cette éradication. C'est pourquoi il est essentiel de mettre à disposition de tous les acteurs de la sphère « environnement », y compris du grand public, des outils améliorant la prise de conscience sur ces espèces, permettant les plus possible de les identifier afin de contribuer à leur gestion optimale.

**GT-IBMA** : Le groupe de travail «invasions biologiques en milieux aquatiques », créé en 2009, est coordonné conjointement par le Comité français de l'UICN et l'ONEMA depuis 2014. Ses objectifs sont d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par la thématique des espèces exotiques envahissantes en synthétisant et rendant accessibles les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces et en développant des outils d'aide à la gestion. Pour mener à bien ses activités, il mobilise un réseau d'une cinquantaine de membres issus de différentes parties prenantes (gestionnaires d'espaces, services des collectivités territoriales et de l'Etat, établissements publics, chercheurs...).

C'est dans cet esprit que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) en partenariat avec le Groupe de Travail sur les Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques (GT IBMA) a réalisé un recueil de fiches d'identifications d'Espèces Exotiques Envahissantes présentes principalement dans les milieux aquatiques. En permettant à ses utilisateurs d'identifier plus facilement ces différentes espèces, ce recueil permettra d'améliorer les connaissances sur la répartition de celles déjà largement présentes en France métropolitaine et de détecter précocement d'autres espèces actuellement en phase de colonisation.

Ce recueil décrit 83 espèces, 46 animales et 33 végétales. Certaines de ces espèces sont des EEE avérées (telles que les jussies), d'autres le sont potentiellement (comme l'anodonte chinoise *Sinanodonta woodiana*) et d'autres encore viennent juste de passer la frontière du territoire métropolitain (gobie fluviatile *Neogobius fluviatilis*). Toutes les fiches sont illustrées ce qui facilite l'utilisation des critères d'identification des espèces. Elles ont été validées par un spécialiste du taxon considéré.

**Espèces Exotiques Envahissantes (également appelées « espèces invasives »)** : Espèces, ou taxon inférieur (inclus toutes les parties, gamètes, graines, œufs ou propagules de la dite espèce pouvant survivre ultérieurement et se reproduire), introduits du fait de l'influence de l'homme, dans des zones hors de son aire de répartition naturelle (passée ou présente) et de son aire de dispersion potentielle et qui menace la diversité biologique indigène ou qui a d'autres conséquences imprévues (économiques ou sanitaires par exemple).

**Crédits photo** : Les photos présentes dans les fiches d'identification ne sont, pour la plupart, pas libres de droit. Les auteurs ont donné leur accord pour une utilisation, non commerciale, au sein des présentes fiches uniquement. Merci de ne pas réutiliser ces photos sans avoir obtenu, préalablement, une autorisation des auteurs.

# Egérie dense : *Egeria densa* (Planchon, 1849)

## Critères de détermination

Famille des Hydrocharitacées. Plante aquatique vivace, submergée, enracinée. Jusqu'à 3 m.



©Alain DUTARTRE/IRSTEA

**Fleurs** : blanches, de 18 à 25 mm de diamètre et composées de 3 sépales blancs et de 3 pétales blancs plus courts (8 à 12 mm). Elles sont à la surface de l'eau au bout d'un long pédoncule. Les fleurs mâles sont groupées dans une spathe et les femelles sont solitaires.



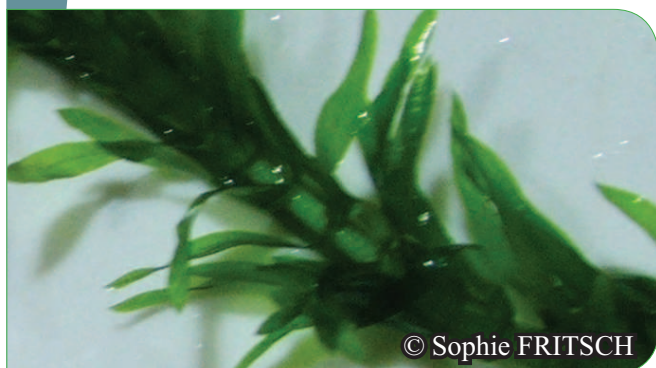
© Nicolas PIPET/IIBSN

**Feuilles** : caulinaires, verticillées par 4 ou 5, de 2 à 3 cm de long sur 0,5 cm de large et ont 24 à 35 dents de chaque côté du limbe, parfois légèrement recourbées vers le bas, de couleur vert vif au début du cycle pour devenir vert foncé à la fin. Verticille pouvant compter 4 à 8 feuilles au niveau des nœuds.

## Confusions possibles

**Elodées** (*Elodea sp.*) : les feuilles sont verticillées par 3 et sont plus petites : 1,5 cm de long au maximum.

**Grand lagarosiphon** (*Lagarosiphon major*) : feuilles alternes disposées en spirales sur la tige. Feuilles de l'apex toujours recourbées.



© Sophie FRITSCH

**Tiges** : cylindriques, très ramifiées, grêles cassantes et mesurant 2 à 2,5 mm de diamètre pour 3 m de long. Elles sont de couleur vert-vif en début de cycle et vert-foncé à la fin. Racines adventives au niveau des nœuds.

**Fruits** : capsules composées de 6 loges et contenant 1 à 5 graines couvertes de papilles. De forme elliptique et mesurent 7 à 15 mm de long sur 3 à 6 mm de large.

## Biologie & Ecologie

Floraison : J F M A M **J J A** S O N D

**Reproduction** : plante dioïque, mais seuls les pieds mâles sont présents en Europe. Il n'y a donc pas de reproduction sexuée. Reproduction végétative par fragmentation et bouturage des tiges.

**Habitat** : eaux stagnantes à faiblement courantes, jusqu'à 2 à 3 m de profondeur. L'égérie dense a une grande amplitude écologique et peut donc coloniser des milieux différents, mais a tout de même une préférence pour les sols limoneux. Elle est commune dans les eaux riches en matières humiques et les eaux acides, mais peut aussi croître dans des milieux calcaires eutrophes. Elle est peu exigeante en ce qui concerne la lumière.

## Origine & Apparition

Originnaire d'Amérique du sud (Brésil et régions côtières de l'Argentine et de l'Uruguay), elle a été importée en Europe pour l'aquariophilie et est cultivée en France depuis 1919. On la rencontre en milieu naturel depuis 1960.



© Emmanuel DELBART

**Coordination:** Florent LAMAND

**Maquette:** Gwendoline LACQUEMENT

**Rédaction:** Gwendoline LACQUEMENT

**Contribution:** Alain DUTARTRE

**Validation:** Alain DUTARTRE

## Sources

Agence de l'Eau Artois-Picardie, *Espèces animales et végétales susceptibles de proliférer dans les milieux aquatiques et subaquatiques*, 2001-2002; 168.

Agence de l'eau Artois-Picardie : *Les espèces végétales invasives des milieux aquatiques et humides du bassin Artois-Picardie*; 2005; 38p.

Agence régionale pour l'Environnement, CBNMED ; *Plantes envahissantes. Guide d'identification des principales espèces aquatiques et de berges en Provence et Languedoc*; 2009; 112p.

Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels ; *Guide d'identification des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du bassin Loire-Bretagne*; 2010; 94p.

HAUPT BERNE P. ; CD-ROM Flora Helvetica ; Flore de Suisse, Guide interactif.

MULLER S. (coord) ; *Plantes invasives en France*; 2004; Museum National d'Histoire Naturelle, Paris, 168p. (Patrimoines naturels, 62).

PIERET N. et DELBART E. ; *Fiches descriptives des principales espèces de plantes invasives en zones humides*; 2007; Laboratoire d'Ecologie, FUSAGx.

FRIED Guillaume; *Guide des plantes invasives*, 2012, Editions Belin; 272p.

La Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux (FCBN).

Université de Toulouse.

<http://www.invabio.fr> (consultation: Juin 2012)